

La formation DES SERVICES MANDATAIRES JUDICIAIRES

à la protection des majeurs
à la protection des majeurs

JUDICIAIRES

DES SERVICES MANDATAIRES

la formation



Le projet d'accompagnement du majeur protégé

Le dispositif de protection juridique des majeurs (loi du 5 mars 2007)	70
Elaborer et mettre en œuvre le Document Individuel de Protection du Majeur (DIPM)	71
Mesure de protection juridique et conséquences dans le domaine médical (Nouveau)	71

Le fonctionnement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Elaborer ou réviser son projet de service	72
Elaborer et gérer la dotation globale de financement au quotidien	72
Le compte administratif	73
Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	73
La conduite de l'évaluation interne	74
Répondre à un appel à projet	75



Le dispositif de protection juridique des majeurs (loi du 5 mars 2007)

OBJECTIFS

- Connaître la loi du 05 mars 2007 et maîtriser les contours du nouveau dispositif mis en place
- Connaître ses incidences pour les droits des majeurs protégés et ceux de leur famille
- Connaître les incidences des droits des usagers sur le fonctionnement des services mandataires
- Connaître les dispositifs de protection par anticipation

CONTENU

■ Le dispositif rénové de la protection juridique des majeurs

- Les trois régimes de protection
- La MASP et la MAJ
- Le renouvellement des mesures
- Le certificat médical circonstancié

■ Les incidences de la réforme pour les majeurs protégés

- La notion de protection de la personne : de l'incapacité à la citoyenneté
- La santé du majeur protégé
- Mariage, divorce, PACS et majeur protégé
- Le droit de vote
- La protection des comptes et livrets
- Le logement du majeur protégé
- L'audition du majeur protégé
- L'esquisse d'un statut pénal du majeur protégé

■ L'innovation de la réforme : le mandat de protection future

- Le mandat de protection pour soi-même
- Le mandat de protection pour autrui
- La tutelle ou curatelle anticipée

■ Les relations entre le service mandataire et la famille du majeur

- Les mesures partagées (entre co-tuteurs, co-curateurs)
- Les mesures divisées (tuteur/curateur aux biens et tuteur/curateur à la personne)
- La collaboration entre le service mandataire et le tuteur familial

■ Le majeur protégé, usager du service mandataire

- Les droits reconnus au majeur protégé, usager du service
- Les outils et dispositifs de participation des majeurs protégés usagers (notice d'information, DIPM, règlement de fonctionnement, charte des droits de la personne protégée)

PUBLIC

Délégués à la tutelle débutants, responsables associatifs, professionnels, élus d'un service mandataire en contact avec des majeurs protégés

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

ModALités

Inter : à Paris

2 jours

Coût pédagogique : 105 € /jour/personne

Intra : sur site

2 jours

Coût pédagogique : 1 050 € /jour/groupe

Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM1

Elaborer et mettre en œuvre le Document Individuel de Protection du Majeur (DIPM)

OBJECTIFS

- S'approprier une démarche méthodologique d'élaboration du Document Individuel de Protection des Majeurs (DIPM)
- Etre en mesure de mobiliser les moyens les plus efficaces
- Se doter d'outils simples et efficaces permettant un suivi personnalisé de la mesure

CONTENU

- Le cadre légal
- Méthodologie d'élaboration de DIPM
- La mise en œuvre du DIPM
- Le suivi du DIPM
- Le rôle du délégué

PUBLIC

Personnes chargées de la conception et/ou de la mise en œuvre des DIPM

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

ModALités

Intra : sur site

2 jours minimum

Coût pédagogique : 1 050 € /jour/groupe

Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM₂

Mesure de protection juridique et conséquences dans le domaine médical

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes juridiques et éthiques en jeu dans les actes de santé
- Connaître le rôle des différents intervenants
- Appréhender les dispositions spécifiques aux personnes en tutelle ou curatelle

CONTENU

■ L'information médicale

- Les principes généraux de l'information de soin
- L'accès au dossier médical

■ Le consentement aux soins

- Un consentement libre et éclairé
- La participation de la personne handicapée mentale
- La recherche de l'expression de la volonté
- L'absence de consentement

■ Le rôle des intervenants

■ Des situations particulières

- L'urgence
- Le refus de soins

■ Protection juridique des majeurs et santé

- La protection de la personne en tutelle ou en curatelle
- Des dispositions spécifiques pour les majeurs protégés dans le Code de la santé publique
- Le rôle du tuteur et du curateur

PUBLIC

Parents, bénévoles, professionnels des services mandataires judiciaires

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exposés, échanges, études de cas, exemples

ModALités

Inter : à Paris

2 jours

Coût pédagogique : 105 € /jour/personne

Intra : sur site

2 jours

Coût pédagogique : 1 050 € /jour/groupe

Groupe de 15 personnes maximum

NOUVEAU

Réf. SMJPM₃

Elaborer ou réviser son projet de service

OBJECTIFS

- S'approprier une démarche méthodologique d'élaboration du projet
- Etre en mesure de mobiliser les moyens les plus efficaces pour impliquer les équipes
- Se doter d'outils simples permettant une mise en œuvre rapide et efficace

CONTENU

■ Qu'est-ce qu'un projet de service ?

■ Méthodologie

- Le mode opératoire
- L'architecture du projet
- La personnalisation du service rendu
- La définition d'orientations à 5 ans

■ La mise en œuvre et le suivi du projet

■ L'évaluation et la démarche qualité

PUBLIC

Toutes personnes chargées de la conception et/ou de la mise en œuvre du projet

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas, travaux en sous-groupes, restitutions

ModALités

Intra : sur site

2 jours

Coût pédagogique : 1 050 € /jour/groupe

Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM₄

Elaborer et gérer la dotation globale de financement au quotidien

OBJECTIFS

- Assimiler les enjeux inhérents à l'élaboration de votre DGF
- Maîtriser le mécanisme budgétaire de réalisation de la DGF
- Intégrer les indicateurs
- Motiver ses orientations budgétaires dans le cadre d'une enveloppe limitative régionale

CONTENU

- Présentation du cadre normalisé de la DGF
- Présentation des documents annexes à transmettre
- Présentation de la procédure
- Présentation des indicateurs de convergence tarifaire : comment les lire et les exploiter
- Les outils de suivi (tableaux de bord : activité, budgétaire, social)
- L'exécution budgétaire, virements de crédits et décision modificative

PUBLIC

Responsables associatifs, élus, professionnels en charge des questions budgétaires

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

ModALités

Intra : sur site

1 jour

Coût pédagogique : 1 050 € /jour/groupe

Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM₅

Le compte administratif |

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux inhérents à l'élaboration du compte administratif
- Maîtriser le mécanisme budgétaire de réalisation du compte administratif
- Justifier efficacement votre compte administratif : pouvoir rendre compte de la bonne gestion du service au financeur

CONTENU

- Présentation du cadre normalisé du compte administratif
- Présentation des documents annexes à transmettre
- Présentation de la procédure
- Justification des moyens mobilisés via le rapport d'activité
- Justification du résultat et proposition d'affectation raisonnée

PUBLIC

Professionnels des services mandataires judiciaires

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges, études de cas

ModALités

Intra : sur site

1 jour

Coût pédagogique : 1 050 € /jour/groupe

Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM6

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens |

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux des CPOM dans un contexte économique et institutionnel en pleine mutation
- Comprendre la démarche et la réaliser dans son association
- Construire le contrat : volet qualitatif (objectifs) et volet quantitatif (financier)
- Etre en mesure de négocier au mieux dans un contexte économique contraint
- Anticiper les changements (organisation de l'association, compétences à mobiliser, suivi du contrat,...) induits par la mise en place d'un CPOM

CONTENU

- Historique et contexte actuel
- Cadre législatif et réglementaire
- Le cadre du contrat (parties prenantes, calendrier)
- Le contenu du contrat (contenu obligatoire et contenu recommandé)
- La démarche CPOM
- Etude d'un CPOM signé

PUBLIC

Professionnels des services mandataires judiciaires

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

ModALités

Inter : à Paris

2 jours

Coût pédagogique : 105 € /jour/personne

Intra : sur site

2 jours

Coût pédagogique : 1 050 € /jour/groupe

Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM7

La conduite de l'évaluation interne |

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux et les obligations de l'évaluation interne
- S'approprier la méthodologie d'élaboration de la conduite de l'évaluation interne avec le référentiel Unapei : du diagnostic et aux plans d'action qualité
- Identifier les étapes pour animer une démarche d'évaluation interne
- Connaître les éléments pour construire le rapport d'évaluation interne et envisager l'évaluation externe

CONTENU

- 1^{ère} SESSION : 2 JOURS

1^{er} jour

■ Les enjeux de la démarche d'évaluation interne :

- Le contexte législatif et réglementaire
- Le positionnement de l'Anesm à travers les recommandations de bonnes pratiques professionnelles

■ La conduite de la démarche d'évaluation interne :

- Les différentes étapes pour engager une évaluation interne
- Le management de la démarche : établir la compétence et responsabilité de chaque acteur (groupe de pilotage et groupe qualité)

2^e jour

- Appropriation du référentiel de l'Unapei : références, indicateurs, critères
- Savoir adapter le référentiel aux spécificités de son service
- Traitement informatique des informations recueillies à partir du référentiel Unapei

2^e SESSION : 2 JOURS

1^{er} jour

■ La formalisation du diagnostic :

- La définition des points forts et axes de progrès
- Les actions transversales

■ La construction des plans d'action d'amélioration de la qualité :

- La formalisation des objectifs
- La priorisation des actions
- L'élaboration du rétro-planning

2^{ème} jour

- La construction du rapport de synthèse en phase avec la commande publique
- La mise en œuvre des conclusions de l'évaluation interne
- La préparation de l'évaluation externe :
 - Les exigences de l'évaluation externe
 - Les points clés d'un cahier des charges pour choisir l'organisme habilité pour l'évaluation externe

PUBLIC

Administrateurs de l'Association, équipes de direction, professionnels

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, études de cas

Modalités

Intra : sur site

4 jours (2+2 jours)

Coût pédagogique : 1 050 € /jour/groupe

Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM8

Répondre à un appel à projet |

OBJECTIFS

- Maîtriser les nouvelles dispositions réglementaires en matière de création d'extension et de transformation d'établissements et de services
- Connaître les éléments à transmettre pour répondre à l'appel à projet
- Définir une méthodologie pour répondre à un appel à projet

CONTENU

I- La procédure d'appel à projet

■ 1- L'appel à projet-contexte

- L'appel à projet et ses principaux changements
- Le nouvel environnement (loi HPST : paysage institutionnel, outils de la planification...)
- Les conséquences pour les associations

■ 2- L'appel à projet-fonctionnement

- Les structures et projets concernés
- Les autorités compétentes
- Les étapes de la procédure : du calendrier prévisionnel à l'autorisation d'un projet
- La commission de sélection d'appel à projet et le rôle de l'instructeur

■ 3- Le cahier des charges-contenu

- Le contenu standard (les rubriques obligatoires)
- L'importance des délais, des critères et leur pondération - Les questions à se poser

II- La méthodologie de réponse à un appel à projet

■ 1- L'analyse du cahier des charges : se décider ?

- Clarifier sa stratégie
- S'organiser en interne (compétences à mobiliser, démarche projet, documents à préparer...)

■ 2- Répondre à un appel à projet

- Le contenu du dossier : proposition de trame-type
- La communication de sa proposition (l'écrit, l'oral)

PUBLIC

Dirigeants associatifs (élus et professionnels)

PÉDAGOGIE

Exposés, apports théoriques, échanges

Modalités

Inter : à Paris

1 jour

Coût pédagogique : 105 € par personne

Intra : sur site

1 jour

Coût pédagogique : 1 050 € /groupe

Groupe maximum de 15 personnes

Réf. SMJPM9